Le 27 juin 2018

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU
Contact :03.25.30.68.66
Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/

Compte rendu CTL du 27 juin 2018

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Céline Lefèvre, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin

FO au nom de l'intersyndicale, remet à la directrice les pétitions rappelant l'opposition des agents aux restructurations et à toute forme de démantèlement du service public, comportant environ 150 signatures, pétitions qui seront annexées au PV du CTL.
FO lit une liminaire ainsi que Solidaires.
En réponse aux liminaires, la directrice répond qu'elle déplore la personnalisation de la déclaration liminaire de FO qui évoque son futur départ de retraite. **Elle assume complètement ses propositions de réorganisations et applique la stratégie de la DGFIP.**
Elle évoque la rapport de la cour des comptes qui remet en cause complètement le réseau de la DGFIP. **Elle ajoute qu'une organisation qui ne se transforme pas, c'est une organisation qui meurt !**
Maintenir des structures avec peu d 'effectifs et moins de charges de travail, c'est mettre les autres structures en difficulté.
Entre suppressions d'emplois, problème de calibrage des emplois et transfert de missions sans mesurer les conséquences sur les structures accueillantes, il ne faut pas s'étonner que les structures soient en difficulté. Les agents devraient remercier la direction de fermer les structures et de supprimer les emplois !

Elle affirme que les collègues de Wassy préfèrent aller travailler à Saint Dizier car ils y vont régulièrement faire leurs courses.

D'ailleurs la direction envisagerait de faire une convention avec l'Union des commerçants bragards !!!

Elle ajoute que la garantie individuelle de maintien à résidence qui protège les agents a mis en difficulté les services qui ont récupéré les missions.
Doit-on comprendre que finalement ce sont les agents qui mettent en difficulté les services concernés en refusant de suivre les missions ?

Elle ajoute que les tâches vont continuer à diminuer avec la mise en place de caisses sans numéraire, le Prélèvement A la Source...
Le ministère des finances n'est pas prioritaire en matière d'emplois . Dans les 3 années à suivre, 12 000 départs en retraite et de nombreux annoncés en Haute-Marne.
Concernant la réaction des élus locaux suite à l'annonce des fermetures, elle répond qu'ils tiennent surtout au symbole de la DGFIP plus qu'aux trésoreries elles même et encore plus à leurs loyers !

Elle ajoute qu'elle a proposé une permanence sur Bourbonne et Nogent (Wassy et Bourmont n'en voyant pas l'utilité), à savoir 1 jour par semaine pour une durée maximale de 6 mois au sein de la trésorerie. De toute façon cette permanence ne pourra pas durer ad vitam æternam, car on ne va payer un loyer à vie.

1) Organisation du réseau départemental

Les propositions de la DDFIP sont les suivantes :

Transfert de l'activité SPL des trésoreries au 1er janvier 2019

AVANT	APRES
BOURMONT	ANDELOT
BOURBONNE	CHALINDREY
NOGENT BIESLES [1]	CHAUMONT
WASSY	SAINT DIZIER

Les communes de Busson, Chambroncourt et Morionvilliers gérées aujourd'hui par Andelot vont sur Joinville, celle de Rochefort gérée également par Andelot va sur Chaumont.

Transfert du recouvrement des impôts au 1er janvier 2019

BOURMONT	CHAUMONT
NOGENT	CHAUMONT
WASSY	JOINVILLE
ANDELOT	CHAUMONT

FO évoque les fiches transmises à l'appui des propositions et souhaite obtenir plus d'informations quant au transfert des effectifs.

1Hormis Consigny qui va à Andelot

La directrice répond que :

- le B de Bourmont ira à Andelot, le A sera chargé de mission en soutien de la trésorerie de la Chaumont au début (et après ?). FO demande le devenir du second emploi B vacant actuellement. La directrice ne souhaite pas répondre.

Jeu de l'été

Cela sous entend que:

1. L'emploi va être transféré à Andelot

2. L'emploi va être transféré à la trésorerie de Chaumont

3. L'emploi va être transféré à la paierie départementale

4. L'emploi va être supprimé

Envoyez votre réponse par SMS à la DDFIP 52

- La trésorerie de Chalindrey sera calibré à 5 agents, à savoir que le TAGERFIP est composé d'un Idiv Classe Normale, un B et un C et qu'aujourd'hui il y a un IDIV Classe Normale, un B et 2 C (dont un C en détachement qui pourrait être remis en cause).
Un agent de Bourbonne devra rejoindre la trésorerie de Langres, les 3 autres devraient rejoindre normalement Chalindrey.

- 1 B de Nogent rejoindra le SIP de Chaumont, 1 B et 1 C iront à la trésorerie de Chaumont, sachant qu'un des collègues concernés part en retraite en avril 2019. Le A rejoindra la trésorerie de Langres.

- Les agents de Wassy rejoindront la trésorerie Saint Dizier collectivités. Le A sera positionné en tant qu'adjoint de la trésorerie de Joinville (poste actuellement vacant).

FO demande si un renfort est envisagé pour le SIP de Joinville. Une réponse négative est faite car un surnombre subsiste depuis le transfert du SIE de Joinville sur Saint Dizier. FO précise qu'un départ suite à promotion est prévu au 1er septembre, la direction répond qu'il y aura encore un surnombre de 0,6 agent !

Transfert de la gestion des EPHAD et des CCAS de Bourmont et Val de Meuse à la Paierie Départementale au 1er janvier 2019

FO souhaite intervenir quant au transfert de deux nouveaux EPHAD à la paierie départementale au 1er janvier 2019 après le transfert de six EPHAD et d'une Maison d'Accueil Spécialisée au 1er septembre 2017 dans des conditions RH qui n'étaient pas optimales (un emploi B est resté vacant au 1er septembre 2017).

Le transfert d'un emploi de la trésorerie de Joinville à la paierie n'a pas suffi à pallier le sous -effectif latent de la structure. De plus, les matières EPHAD et hébergés sont spécifiques dans la sphère SPL et requièrent un apprentissage particulier.

La formation des nouvelles collègues et l'arrivée des deux EPHAD et CCAS sont sources d'inquiétude.

FO demande s'il peut être envisagé de décaler le transfert des budgets des deux EPHAD de 6 mois afin de permettre au service de monter en puissance avec des collègues formées. La directrice répond que ça sera difficile en raison du contexte des fermetures des trésoreries de Bourmont et Bourbonne.

FO demande s'il peut être envisagé de créer un emploi dans le cadre de l'arrivée des deux EPHAD. La directrice réserve sa réponse.

Création d'un Pôle Contrôle Unifié au 1er septembre 2018 (fusion des Pôle Contrôle Expertise et Pôle Contrôle Revenu Patrimoine)

Selon la direction, cette fusion de structures permettra une meilleure couverture du tissu fiscal et une mutualisation des pratiques en matière de contrôle.
FO interpelle la direction quant au sous-effectif des deux structures et demande que les charges soient impérativement mises en adéquation avec les effectifs.

La poly compétence est attendue, cependant le métier de contrôle fiscal externe restera de la seule compétence des agents affectés au PCE. Chaque agent restera affecté sur la structure actuelle. Si renouvellement de l'équipe, les agents pourront selon leur appétence, intervenir sur l'ensemble des missions du PCU après avoir bénéfice d'un parcours de formation adéquat. Bref, le cloisonnement ne durera pas longtemps !

FO souhaite évoquer l'opportunité de laisser l'actuel IDIV responsable du PCRP en tant qu'adjoint de la structure, comme cela s'est fait sur d'autres PCU. La directrice répond que ni l'IP responsable actuel du PCE, ni l'IDIV responsable du PCRP ne l'ont souhaité. L'IDIV rejoindra donc au 1er septembre la direction et sera en charge des affaires économiques et poursuivra ses activités en matière de rescrits et contentieux.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	3	1	1
ABSTENTION			

Le vote « contre » étant unanime, la direction convoquera à nouveau un CTL lundi 2 juillet à 11h.

2) Création du Service Facturier de Langres (SFACT)

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures, sensé supprimer les redondances de contrôles entre les collectivités et la trésorerie.
Les entreprises transmettront directement les factures à payer au SFACT, qui sera composé de 3 agents de la trésorerie de Langres et de 2 agents de la communauté de communes du Grand Langres , placés sous l'autorité du comptable public.

FO et Solidaires dénoncent la précipitation de la direction à créer ce SFACT et ajoutent que les agents n'ont pas été écoutés. De plus, le choix de la mise en place d'une formation en août à destination des collègues de la trésorerie et d'équipiers de l'EDR est en complète inadéquation avec l'agenda des congés des agents concernés.

FO ajoute que les départs de l'adjointe et du chef de service va mettre en difficulté la trésorerie avec la mise en place du SFACT.

FO et Solidaires demandent un report au 1er janvier 2019 de la création du SFACT, arguant que les agents seront dans de meilleurs conditions.
FO demande à la directrice de prendre contact avec la communauté de communes du Langres et la ville de Langres afin d'expliquer que la création du SFACT se déroulerait dans de meilleurs conditions au 1er janvier 2019 qu'au 1er septembre 2018

FO ajoute que le SFAC sert de vitrine à la DGFIP mais que les moyens ne sont pas mis en adéquation. FO s'interroge surtout sur la précipitation de la création du SFACT au 1er septembre qui, selon certains échos, serait inauguré par Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics.

La directrice va prendre contact avec les élus locaux.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	3	1	1
ABSTENTION			

Le vote « contre » étant unanime, la direction convoquera à nouveau un CTL lundi 2 juillet à 11h.

3) Projets immobiliers

Un point est fait sur les projets immobiliers :

- Création de boxes d'accueil de la cité administrative de Chaumont
  Les travaux viennent de débuter.

- Réaménagement du CFIP de Saint Dizier
  L 'appel d'offres a été lancé, les marchés ne seront pas lancés avant septembre. Déménagement fin d'année.
  Les collègues du SIE devront s'installer temporairement au 1er étage dans le cadre du désamiantage.
  Le bail de la trésorerie Saint Dizier Ets hospitaliers a été prolongé (ouf!)

- Déménagement des collègues de la rue de Lorraine à la cité administrative : une visite des futurs locaux a été organisée le 29 mai dernier. La BCR et la BDV s'installeront dans les anciens locaux de la brigade FI.
  Le PCU rejoindra l'ancien pôle enregistrement, l'actuelle « cafétéria » et les locaux actuellement dédiés aux archives du SIE.
  Une réunion de présentation des plans et des implantations sera faite en septembre pour validation par les collègues. Déménagement fin d'année.

4) Questions diverses

- ➔ La direction souhaite évoquer le déménagement de la salle syndicale actuellement installée au 2ème étage de la cité administrative au niveau N-1. L'objectif étant de mettre tout ce qui est syndical et social au N-1.
  Une visite des locaux est prévue le 18 septembre 2018. FO demande ce qu'il en est de la création d'un espace de convivialité au N-1, notamment dans le cadre de la future occupation de l'actuelle « cafétéria » par le PCU. La directrice ne sait pas.
- ➔ FO souhaite évoquer la communication sur Ulysse des remerciements du responsable en son nom et au nom des collègues du SIP de Chaumont à destination des collègues du SIP de Joinville et de collègues du pôle fiscal.
  En effet, sans remettre en cause le travail des équipes, ce remerciement via Ulysse semble inopportun et maladroit car les collègues du SIP de Chaumont ont également participé activement à la campagne (comme toutes les structures DGFIP de manière générale, jour après jour) et n'ont à ce jour toujours pas été remerciés. La direction répond que le travail du SIP de Chaumont relève de leurs missions a contrario des autre collègues.
  FO rétorque que si le SIP de Chaumont a dû bénéficier d'un dispositif d'entraide c'est qu'il était forcement en difficulté !
  FO ajoute que, pour être efficace, des remerciements n'ont pas vocation à être diffusés sur Ulysse.